

2 0 0 4  
2 0 0 5

# rapport *Annuel*



L'Association de la presse francophone (APF) est un organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir l'existence d'une presse communautaire écrite en langue française dans les communautés francophones et acadienne.



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel de l'APF pour l'exercice financier 2004-2005. L'année qui vient de s'écouler en aura été une de défis pour l'Association de la presse francophone (APF), de nouvelles réalités se sont imposées qui vont obliger notre association à repenser son action et ses stratégies. Ceci étant, des avancées significatives ont été obtenues dans des dossiers majeurs pour la presse écrite en milieu minoritaire, et je constate avec satisfaction que l'APF a su réaliser sa mission et ce, dans un esprit porteur de résultats.

L'année 2004-2005 restera marquée par la période particulièrement difficile que fut celle du Moratoire sur les publicités fédérales. Cette crise est venue frapper de plein fouet la presse francophone en milieu minoritaire. Devant l'urgence de la situation, l'APF, faisant front commun avec ses partenaires médiatiques, a su multiplier ses interventions tant au niveau politique que médiatique, et a catalysé autour de son action une grande solidarité et un intérêt soutenu de toute la francophonie canadienne, y compris au Québec. Je tiens ici à souligner l'efficacité et l'expertise dont a fait preuve l'APF dans ce dossier.

Enfin, le bureau national de l'APF a continué de s'investir dans des initiatives et des projets novateurs et structurants pour favoriser la consolidation et le développement de son réseau médiatique. Dans cette même veine, je me dois de mentionner la dernière étude de la Commissaire aux langues officielles « Utilisation de la presse de langue officielle minoritaire par les institutions fédérales- suivi » qui démontre, une fois de plus, qu'il nous reste encore énormément de chemin à faire pour une application rigoureuse de la Loi sur les langues officielles et pour un juste respect de nos droits.

Par ailleurs, un autre dossier prioritaire à l'APF fut la concertation accrue qui s'est instaurée avec nos partenaires des autres médias francophones en milieu minoritaire, et ce pour une plus grande reconnaissance de nos médias au sein de la société canadienne.

Gilles Haché

## UNE PRÉSENCE POLITIQUE RENFORCÉE

Si, pour l'APF, le Moratoire sur les publicités fédérales a eu le bénéfice de braquer les projecteurs sur les défis de la presse francophone en milieu minoritaire, il reste que le bureau national de l'APF a été des plus actifs au niveau de la représentation politique pendant ce dernier exercice financier et a enregistré des avancées politiques pour le moins intéressantes.

## LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES : UN MODUS VIVENDI AVEC LE FÉDÉRAL

Le Moratoire aura été l'occasion de sensibiliser davantage la scène politique nationale aux enjeux des membres de l'APF. En plus des comparutions devant le comité permanent des Communes pour les langues officielles, le comité des langues officielles du Sénat et le comité des transports et communications du Sénat, il aura surtout favorisé de nouvelles alliances stratégiques au sein de l'appareil institutionnel gouvernemental pour la défense des intérêts de la presse francophone en milieu minoritaire et pour une application plus rigoureuse de la Loi sur les langues officielles.

Ainsi, durant l'année, un rapprochement significatif a été effectué avec les responsables du ministère de Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada. Dans le cadre du nouveau modèle de gestion de la publicité, le ministère a fait montre d'une volonté manifeste pour donner suite aux recommandations de l'étude de la Commissaire aux langues officielles sur l'utilisation de la presse de langue officielle minoritaire par les institutions fédérales. Ce dossier en reste un prioritaire et l'APF va redoubler d'efforts pour que le gouvernement du Canada fasse ses devoirs et assume ses responsabilités, tant au niveau de la publicité fédérale qu'au niveau de ses obligations linguistiques, pour maintenir la vitalité de nos réseaux d'information de langue officielle minoritaire.



## TABLE DES MATIÈRES

3

Message de la Ministre du Patrimoine Canadien  
et ministre responsable de la Condition féminine

4

Message du Président

5

Rapport d'activités de l'APF 2004-2005

11

Les journaux de l'APF «une présence inébranlable d'un océan à un autre!»

16

Le réseau journalistique de l'APF

17

La Fondation Donatien-Frémont

18

Rapports financiers de l'APF (bilan et état des résultats)

26

Rapports financiers de la Fondation Donatien-Frémont (bilan et état des résultats)

30

Remerciements - commanditaires AGA



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel de l'APF pour l'exercice financier 2004-2005. L'année qui vient de s'écouler en aura été une de défis pour l'Association de la presse francophone (APF), de nouvelles réalités se sont imposées qui vont obliger notre association à repenser son action et ses stratégies. Ceci étant, des avancées significatives ont été obtenues dans des dossiers majeurs pour la presse écrite en milieu minoritaire, et je constate avec satisfaction que l'APF a su réaliser sa mission et ce, dans un esprit porteur de résultats.

L'année 2004-2005 restera marquée par la période particulièrement difficile que fut celle du Moratoire sur les publicités fédérales. Cette crise est venue frapper de plein fouet la presse francophone en milieu minoritaire. Devant l'urgence de la situation, l'APF faisant front commun avec ses partenaires médiatiques, a su multiplier ses interventions tant au niveau politique que médiatique, et a catalysé autour de son action une grande solidarité et un intérêt soutenu de toute la francophonie canadienne, y compris au Québec. Je tiens ici à souligner l'efficacité et l'expertise dont a fait preuve l'APF dans ce dossier.

Dans cette même veine, je me dois de mentionner la dernière étude de la Commissaire aux langues officielles « Utilisation de la presse de langue officielle minoritaire par les institutions fédérales- suivi » qui démontre, une fois de plus, qu'il nous reste encore énormément de chemin à faire pour une application rigoureuse de la *Loi sur les langues officielles* et pour un juste respect de nos droits.

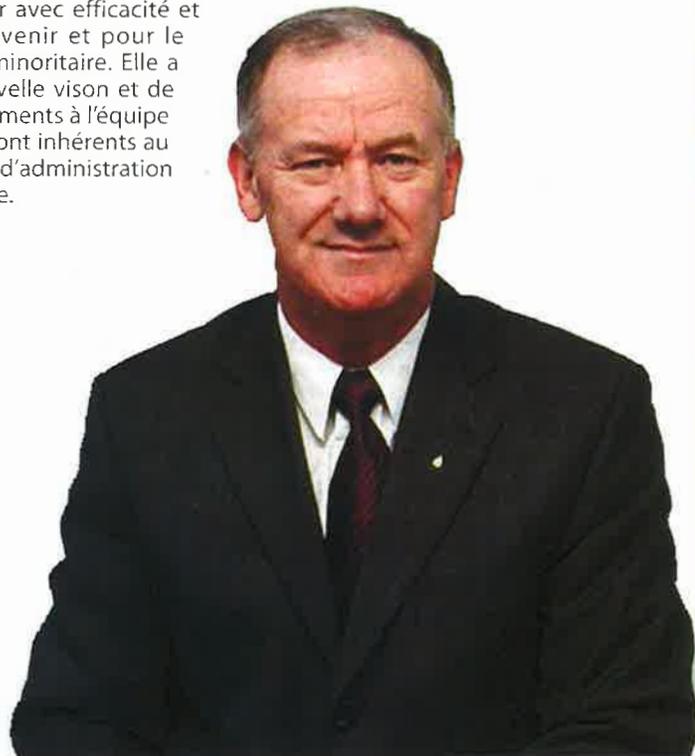
Au cours de l'année, le bureau national de l'APF a continué de s'investir dans des initiatives et des projets novateurs et structurants pour favoriser la consolidation et le développement de son réseau médiatique. Il est clair que dans un avenir proche, ces projets devraient permettre à la presse francophone en milieu minoritaire de s'adapter à de nouveaux paradigmes et de prendre sa place avec des entreprises structurées et économiquement renforcées.

Autre dossier prioritaire à l'APF, la concertation accrue qui s'est instaurée avec nos partenaires des autres médias francophones en milieu minoritaire, et ce pour une plus grande reconnaissance de nos médias au sein de la société canadienne.

Enfin, 2004-2005 aura été également le témoin d'un phénomène nouveau à l'APF, à savoir celui de la désaffection de deux de ses membres. Symptomatiques d'un malaise, ces démissions ont été un défi pour le moins inattendu pour notre association. Le Conseil d'administration a mis de l'avant la nécessité d'un débat approfondi pour comprendre où sont les vraies convergences et les réelles divergences. Un consultant a été engagé. Un exercice de réconciliation et de planification stratégique a été organisé dont les résultats seront présentés et discutés avec les membres lors de l'Assemblée générale annuelle à Vancouver en juillet 2005.

Ce fut donc une année particulièrement bien remplie pour l'APF. À la lecture de ce rapport, on note à quel point notre association a su évoluer avec efficacité et intelligence dans les dossiers qui sont capitaux pour l'avenir et pour le positionnement de la presse écrite francophone en milieu minoritaire. Elle a pleinement assumé sa mission, dans l'émergence d'une nouvelle vision et de projets novateurs. Je conclurai en adressant tous mes remerciements à l'équipe du bureau national dont le dévouement et la détermination sont inhérents au succès de notre association ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration de l'APF pour leur grande disponibilité tout au long de l'année.

Gilles Haché



# RAPPORT D'ACTIVITÉS D'AVRIL 2004 À MARS 2005

La programmation de l'APF est répartie entre quatre volets d'intervention. Lors du dernier exercice financier, ce sont ces axes d'intervention clés qui ont défini la stratégie d'action de l'association.

## 1.0 REPRÉSENTATION POLITIQUE ET CONCERTATION

### UNE PRÉSENCE POLITIQUE RENFORCÉE

L'année 2004-2005 restera marquée par un positionnement politique significatif de l'APF. Si, pour l'APF, le moratoire sur les publicités fédérales a eu le bénéfice de braquer les projecteurs sur les défis de la presse francophone en milieu minoritaire, il reste que le bureau national de l'APF a été des plus actifs au niveau de la concertation et de la représentation politique pendant ce dernier exercice financier et a enregistré des avancées politiques pour le moins intéressantes.

#### ■ LE MORATOIRE SUR LA PUBLICITÉ FÉDÉRALE

Le moratoire aura été l'occasion pour l'APF de sensibiliser davantage le milieu politique aux enjeux de ses membres. En plus de comparutions devant le comité permanent des Communes pour les langues officielles, le Comité des langues officielles du Sénat et le Comité des transports et communications du Sénat, au sein d'une coalition d'intérêt avec l'Alliance des radios communautaires (ARC) du Canada et avec le soutien de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, de nombreuses rencontres ont eu lieu avec des parlementaires, sous-ministres et hauts fonctionnaires fédéraux. En cette période de crise, nos alliés politiques ont été non seulement nombreux mais particulièrement présents et impliqués. Pour leur soutien et interventions, l'APF tient à adresser ici des remerciements tout particuliers à : Madame la Commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, Madame la Sénatrice Maria Chaput, Monsieur le Président du comité permanent des Communes pour les langues officielles Don Boudria et le Député fédéral de Saint-Boniface, Raymond Simard.

#### ■ LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ PERMANENT DES COMMUNES POUR LES LANGUES OFFICIELLES

Suite à la comparution le 24 mars 2004, de l'APF et de l'ARC du Canada devant les membres du comité permanent des Communes pour les langues officielles, dans son rapport déposé le 7 mai, le comité faisait deux recommandations au gouvernement du Canada :

- qu'un minimum de 5,4 % des placements média du gouvernement du Canada soient immédiatement réservés pour les médias minoritaires de langue officielle. Ce pourcentage correspondant au poids démographique des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire au sein de la population canadienne,
- que le ministère de Travaux publics et des services gouvernementaux du Canada (TPSGC) respecte de façon intégrale la *Loi sur les langues officielles* et autres exigences contenues dans la Politique de communication du gouvernement du Canada. De plus, le Ministère devra désormais, et ce en vertu de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*, rendre des comptes dans ses rapports annuels, sur ses achats d'espace et de temps dans les médias minoritaires de langue officielle.

En mars 2005, le gouvernement du Canada faisait connaître sa réponse. En ce qui concerne la première recommandation, la demande du 5,4 % du budget publicitaire fédéral a été rejetée, car on estime que la proportion des dépenses dans les médias minoritaires de langue officielle est supérieure à ce chiffre. Par contre, TPSGC accepte de rendre compte dans ses rapports annuels, de l'achat d'espace et de temps dans les médias minoritaires de langue officielle.

#### ■ LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES : UN MODUS VIVENDI AVEC LE FÉDÉRAL

Le Moratoire aura également favoriser de nouvelles alliances stratégiques au sein de l'appareil institutionnel gouvernemental, pour la défense des intérêts de la presse francophone en milieu minoritaire et pour une application plus rigoureuse de la *Loi sur les langues officielles*.

Il nous reste un travail de Titan à accomplir au niveau de la sensibilisation et de la concertation auprès du gouvernement du Canada. Ceci a été également démontré, en janvier 2005, lors de la publication par la Commissaire aux langues officielles, du suivi de sa première étude sur « L'utilisation de la presse de langue officielle minoritaire par les institutions fédérales ». Le constat établi était pour le moins éloquent, puisque les recommandations de la première étude, publiée en novembre 2002, sont restées, dans leur grande majorité, lettres mortes. Pour l'APF, ce dossier en reste un prioritaire et elle va redoubler d'efforts pour que le gouvernement du Canada fasse ses devoirs et assume ses responsabilités, tant au niveau de la publicité fédérale qu'au niveau des obligations linguistiques des institutions fédérales, pour maintenir la vitalité de nos réseaux d'information de langue officielle minoritaire.

Dans cette même veine, l'APF organisait le 25 février dernier une journée d'étude sur la *Loi sur les langues officielles*. Une vingtaine de représentants de l'APF et des journaux membres y a participé. Des représentants de l'ARC du Canada, du QCNA, du réseau Sélect et de la FCFA s'étaient également associés à l'exercice. La session était animée par Michel Robichaud du Commissariat aux langues officielles. Lors de cette journée de nouvelles pistes de travail pour les médias francophones en milieu minoritaire ont été clairement identifiées.

#### ■ TPSGC « Vers une communication efficace avec l'ensemble de la population canadienne »

Durant l'année, un rapprochement significatif a été effectué avec les responsables du ministère de Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada (TPSGC). Dans le cadre du nouveau modèle de gestion de la publicité, le ministère a fait montre d'une volonté manifeste pour donner suite aux recommandations de l'étude de la Commissaire aux langues officielles sur l'utilisation de la presse de langue officielle minoritaire par les institutions fédérales mais la concrétisation d'actions tangibles ont été particulièrement laborieuses. Ceci étant, le 30 mars dernier, en publiant sa réponse aux deux

recommandations du Comité permanent des Communes pour les langues officielles, le gouvernement du Canada a réitéré son engagement à respecter la *Loi sur les langues officielles*, tout en reconnaissant l'importance des médias minoritaires de langue officielle pour atteindre la population en milieu minoritaire. Dans cet objectif, TPSGC met en œuvre des activités dont des séances d'information et de formation avec les fonctionnaires pour s'assurer d'une communication efficace avec l'utilisation des médias de langue minoritaire. TPSGC organise des rencontres sur une base régulière, avec les représentants de l'APF, de l'ARC du Canada et du QCNA et dans les mois à venir, nos organismes vont être consultés pour la clarification de la notion de « publication équivalente ».

#### ■ DES ATTENTES AU NIVEAU DU PAP

On se souvient que la révision du Programme d'aide aux publications (PAP) de Patrimoine canadien, effectuée en 2003, n'avait pas répondu aux attentes de l'APF. La prise en compte de défis particuliers de distribution en situation minoritaire était absente. Après consultation de journaux actuellement inéligibles au programme, l'APF a entrepris des démarches auprès des responsables du PAP. Le programme est actuellement en cours d'évaluation de la part du Conseil du trésor. Des recommandations vont être faites et on s'attend à un exercice élargi de consultation auprès des bénéficiaires du programme. Pour l'APF, des changements significatifs se préparent et les réponses qui ont été données, ont été particulièrement encourageantes. L'APF a mis l'accent sur le rôle de garde-fou que le PAP pourrait assumer, pour défendre la presse écrite de langue officielle minoritaire au Canada (francophone hors Québec et anglophone au Québec). L'APF reste confiante que, prochainement de nouveaux paramètres devraient faciliter l'accessibilité aux subventions postales à un nombre plus grand de journaux francophones, y compris les journaux à distribution gratuite. Pour l'APF, ceci est le garant pour assurer la diversité des publications et couvrir les besoins d'information des communautés desservies par ses membres.

#### ■ RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

En avril 2004, l'APF a participé au Forum de la Francophonie du gouvernement du Québec. Intitulé « Une langue qui nous rassemble, un défi qui nous unit », ce fut un moment pour le moins historique et intense au niveau des échanges et de visions communes pour l'avenir, entre les représentants des communautés francophones et acadiennes et ceux du Québec. L'APF salue la volonté politique du gouvernement actuel du Québec à demeurer pleinement solidaire de la francophonie canadienne et cela à partir de projets concrets et de stratégies communes et d'assumer son rôle d'acteur déterminé pour la cause du fait français dans nos communautés francophones et acadiennes.

#### UNE CONCERTATION ACCRUE

Pour la première fois depuis de nombreuses années, l'APF a entrepris une suite de démarches pour élargir son réseau. En totale conformité avec la planification stratégique adoptée lors de l'AGA de juin 2004, le bureau national a tenté de favoriser la mise en place de réseaux de concertation, et ce, à trois niveaux : celui de la francophonie canadienne, celui des médias minoritaires et enfin celui de l'industrie canadienne de la presse communautaire.

#### « Vers des politiques de communication dans la langue de la minorité »

En 2004-2005, cette initiative commune avec l'ARC du Canada - dont l'idée centrale est d'inciter l'adoption d'une loi ou d'une politique provinciale et territoriale de communication en français là où elle n'existe pas et /ou d'obtenir une révision des lois et politiques déjà existantes, a continué d'enregistrer des cas de réussites. Cette démarche concertée a, sans aucun doute, joué un rôle majeur dans l'adoption de la Loi sur les services en langue française de Nouvelle-Écosse, la rédaction de nouvelles directives de communication au bénéfice de nos médias dans plusieurs provinces et la future création de postes de direction de communications pour les services en français par plusieurs gouvernements. Dans chacune des provinces et des territoires, l'APF a mis en place des comités de travail composés des porte-paroles des organismes francophones, des représentants des journaux et des radios. Ces structures se doivent désormais d'être à la fois efficaces et durables pour favoriser l'émergence d'actions tangibles auprès de leurs gouvernements respectifs.

#### GRUPE DE TRAVAIL SUR LES MÉDIAS MINORITAIRES

Bien que le secteur des communications joue un rôle de premier ordre dans le développement des communautés de langue officielle minoritaire, les échanges et les consultations entre les différents intervenants médiatiques étaient sporadiques. Dans ce domaine, il est à noter que l'année 2004-2005 a enregistré des avancées intéressantes qui devraient permettre, à plus ou moins long terme, à l'APF et à ses partenaires de prendre la place qui leur revient au sein du système médiatique canadien. En janvier 2005, sous l'égide de la FCFA, l'APF, l'ARC du Canada et TFO ont décidé de créer le groupe de travail sur les médias minoritaires, dans le but de faire valoir les intérêts du secteur auprès des gouvernements et divers intervenants, et de contribuer à améliorer la vitalité du secteur des communications au sein des communautés francophones et acadienne du Canada. Le premier enjeu d'importance reste celui de la reconnaissance de la valeur et de la contribution des médias francophones en situation minoritaire.

#### FCFA

Comme chaque année, les instances dirigeantes de l'APF ont participé assidûment aux rencontres statutaires de la FCFA et notamment à « Équipe francophonie » pour convaincre les politiques de la nécessité d'augmenter le budget de l'enveloppe des ententes Canada - organismes francophones nationaux. Dans ce cadre, l'APF a réitéré sa position, à savoir que des moyens financiers suffisants soient octroyés à notre association pour assurer la permanence de son personnel et que l'entente soit pluriannuelle avec un financement de base suffisant pour que l'APF puisse soutenir ses activités. En février 2005, l'APF a également participé à la formation de la FCFA concernant le développement de projets dans la Francophonie internationale.

#### ■ PLAN D'ACTION SUR LES LANGUES OFFICIELLES

La présidence de l'APF s'est rendue aux consultations sur le Plan d'action sur les langues officielles. Ceci étant, qu'en 2005, le plan d'action ne fasse pas état de la contribution actuelle et future de nos médias francophones constitue un manquement important auquel il va falloir remédier. La stratégie de

communication du Gouvernement pour informer la population canadienne sur le Plan d'action pour les langues officielles reste un maillon faible. Ne mettant aucunement l'accent sur nos réseaux médiatiques francophones en milieu minoritaire, il est pour l'APF grand temps de collaborer plus étroitement avec le gouvernement pour trouver des moyens de mieux intégrer le secteur communications dans le Plan. Le gouvernement fédéral procède actuellement à un examen de mi-parcours, l'APF veut s'assurer que l'on prenne conscience de la pièce maîtresse que représente le secteur des médias francophones en milieu minoritaire. A ce titre, l'APF tient à rappeler la recommandation qui avait été faite par le CLO lors de la première étude sur « l'Utilisation de la presse de langue officielle minoritaire par les institutions fédérales », à savoir la création d'un « **Comité interministériel sur les médias minoritaires** ». Ce comité serait composé de représentants de TPSGC, du secrétariat du Conseil du trésor, de responsables des communications de ministères-clés et de représentants des médias de langues officielles minoritaires. Depuis 2003, Patrimoine canadien n'a pas été très actif, ni sur la constitution du comité ni même d'ailleurs sur un agenda de rencontres. Par contre, lors d'une de nos dernières rencontres, TPSGC s'est montré très ouvert et intéressé à ce que le comité soit enfin mis en place. Un tel comité permettrait au secteur des communications d'être partie prenante dans la concrétisation du Plan d'action sur les langues officielles.

#### **POSITIONNEMENT AU SEIN DE L'INDUSTRIE DE LA PRESSE CANADIENNE**

Depuis plusieurs années, des échanges et des rencontres ponctuelles ont lieu avec l'Association des Hebdomadaires du Québec. C'est lors du moratoire sur la publicité fédérale et de démarches politiques auprès du ministère des Travaux Publics et des Services gouvernementaux du Canada, que des liens plus étroits ont été clairement établis avec la présidence et la direction générale du Québec Community Newspapers Association (QCNA). Enfin, en avril dernier, la direction générale de l'APF a été invitée par le CCNA et l'Association des Hebdomadaires du Québec à participer à une session de réflexion stratégique sur les enjeux et l'avenir de la presse écrite. De ces premiers contacts, plusieurs dossiers d'intérêt commun à toute l'industrie ont été identifiés. Si, l'établissement d'un dialogue entre nos différentes entités est un phénomène nouveau, il s'avère définitivement nécessaire dans l'optique de notre positionnement au sein de l'industrie de presse canadienne.

### **1.1 STRUCTURES DÉMOCRATIQUES**

#### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Du 2 au 6 juin 2004, notre assemblée générale annuelle s'est tenue à Ottawa et a enregistré un franc succès. Les éditeurs (trices) de l'APF ont particulièrement apprécié l'accueil chaleureux que leur a réservé l'éditrice du journal « L'Express d'Orléans », Madeleine Joannis. Cette dernière n'a économisé ni ses efforts ni ses initiatives pour faire de cette rencontre un moment fort et mémorable pour les membres et les invités et l'APF. Nous tenons ici à lui adresser nos plus sincères remerciements. L'horaire de l'AGA était particulièrement chargé, en plus des traditionnels échanges et ateliers, les délégués ont dû adopter la planification stratégique de l'APF pour 2004-2009, le nouveau discours politique dont se dotait l'association et donner leur aval sur plusieurs projets novateurs.

Quant à lui, le journal « Le Saint-Jeannois » de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick était admis à titre de membre régulier de l'APF. Enfin, les délégués de l'APF ont été conviés à plusieurs activités du congrès conjoint des Hebdomadaires du Québec et du CCNA qui se tenait aux mêmes dates à Gatineau.

#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Suite à la dernière AGA, le Conseil d'administration de l'APF est composé de :

Président :	Gilles Haché, Éditeur du Moniteur acadien ( NB )
1 <sup>ère</sup> Vice-Présidente :	Madeleine Joannis, Éditrice de l'Express d'Orléans ( On )
2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente :	Cécile Girard, Éditrice de L'Aurore boréale ( Yukon )
Trésorier :	Ted Parisé, Éditeur du Saint-Jeannois ( NB )
Secrétaire :	Sylviane Lanthier, Éditrice de La Liberté ( Manitoba )

Pour l'exercice 2004-2005, le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises. Il s'est consulté à quatre autres reprises par voie de conférence téléphonique pour assurer le suivi des dossiers du bureau national. L'année aura été également le témoin d'un phénomène nouveau à l'APF, à savoir celui de la désaffection de deux de ses membres. Symptomatiques d'un malaise, ces démissions ont été un défi pour le moins inattendu tant pour le Conseil d'administration que pour l'ensemble des membres de notre association. Le Conseil d'administration a mis de l'avant la nécessité d'un débat approfondi pour comprendre cette nouvelle donne et faire le constat où sont les vraies convergences et les réelles divergences. Un consultant a été engagé. Un exercice de réconciliation et de planification stratégique a été organisé dont les résultats seront présentés et discutés avec les membres. Les représentants des journaux démissionnaires ont été invités à participer au processus, lors de l'Assemblée générale annuelle à Vancouver en juillet 2005.

#### **FINANCEMENT**

Tout comme l'an dernier, l'Association de la presse francophone s'est appliquée à diversifier ses sources de financement. Son effort s'est traduit par les demandes de subventions qu'elle a faites et les projets dans lesquels elle s'est investie (Patrimoine canadien, SAIC, CIC). Afin d'assurer un financement adéquat et à long terme pour l'ensemble des activités de l'APF, la diversification des sources de financement va rester la ligne directrice de la politique de financement du bureau national.

#### **COMMUNICATIONS**

Si, en 2003, la priorité avait été axée sur la création du poste de direction aux communications, cette année, l'APF a mis l'accent sur une plus grande visibilité de ses activités et de ses revendications. Ainsi, dans le cadre du Moratoire sur les publicités fédérales, les instances dirigeantes de l'APF ont été appelées à faire de nombreuses entrevues télévisées et radiophoniques, notamment au réseau national de CBC, à TFO, RDI et sur diverses stations régionales de Radio-Canada. L'APF a également voulu développer et structurer les communications de l'organisme. Un plan de communication a été rédigé et présenté lors de l'AGA à Ottawa, il a reçu l'approbation de

l'ensemble des membres. Par ailleurs, l'accent a été mis pour une communication plus efficace des activités de l'APF. Enfin, la direction des communications a voulu mieux positionner l'APF, et ce, à différents paliers, qu'ils soient gouvernementaux, administratifs ou médiatiques, pour faire connaître davantage le rôle et les enjeux des membres de l'association et augmenter la notoriété des membres. Ainsi, une très belle visibilité de notre réseau a été faite par TV5 avec son émission « À la une » dont le concept était de jumeler les journaux pour une découverte exhaustive du quotidien et des réalités des autres publications. On y retrouvait l'éditeur du journal « La Liberté » de Saint-Boniface (Manitoba) qui se rendait en Suisse pour rencontrer son homologue du journal « La Liberté » à Fribourg (Suisse), l'éditrice des « Deux Rives » de Sorel-Tracy (Québec) qui partageait ses expériences avec l'éditrice de « L'Eau vive » de Régina (Saskatchewan), la journaliste du « Reflet de Prescott-Russell » (Ontario) découvrait les réalités du journal francophone albertain « Le Franco » à Edmonton (Alberta). Enfin, l'éditrice du « Courrier de la Nouvelle-Écosse » (Nouvelle-Écosse) découvrait le quotidien du « Moniteur Acadien » (Nouveau-Brunswick) et celle du journal « L'Aurore boréale » de Whitehorse (Yukon) se rendait au journal « Le Gaboteur » de Saint-Jean (Terre-Neuve). C'est le genre de visibilité du réseau de l'APF que le bureau national veut développer voire multiplier au cours des années à venir.

## 2.0 SERVICE DE NOUVELLES — SITE INTERNET

### UN SERVICE EN DEMANDE !

Le Service de nouvelles de l'APF reste un outil de référence pour la diffusion d'une actualité francophone de qualité rédactionnelle et linguistique optimale. Cette année, une comptabilisation de l'utilisation de ce service a été opérée et ce sont des données particulièrement intéressantes qui sont établies. Au total, plus de 900 textes ont été repris par l'un ou l'autre des journaux membres, il faut ajouter à ce chiffre la caricature de Michel Lavigne les chroniques linguistiques d'Annie Bourret, ainsi que la cinquantaine d'articles repris lors de l'une ou l'autre des six thématiques mensuelles (journée internationale de l'alphabétisation, semaine de la coopération, journée internationale de la femme, etc.) produites par l'APF. Le coordonnateur de nouvelles a, cette année encore, participé à des revues de presse de RFA, de TFO et de Radio-Canada. Il a également assuré la rédaction de la totalité des textes pour les partenariats nationaux et les suppléments de l'APF.

### LE SITE INTERNET « JOURNAUX.APF.CA »

Cette année, Le bureau national a effectué une promotion spéciale du Service de nouvelles de l'APF et a réussi à vendre six nouveaux abonnements aux organismes suivants :

- CBC Montréal,
- RDÉE Ontario,
- La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises,
- L'Office des affaires francophones de l'Ontario,
- Le Bureau des Affaires Francophones de Terre-Neuve-et-Labrador,
- L'Association des enseignants franco-ontariens.

Le site a également fourni une très belle visibilité, lors de partenariats divers tels ceux que nous avons eu avec FRACAS, l'ACELF, l'APCM ou plus dernièrement avec RDÉE Canada. Enfin,

pour les journaux membres, les services en ligne ont été diversifiés (outils d'assistance rédactionnelle, technique et de gestion, modules de formation en ligne, forum de discussion, chroniques et thématiques sur des sujets touchant à la francophonie canadienne). Le site de l'APF est aujourd'hui fréquenté par de nombreux internautes francophones. La notoriété du site de l'APF [www.journaux.apf.ca](http://www.journaux.apf.ca), avec les contenus de ses journaux membres, a su s'imposer naturellement dans l'infosphère francophone canadienne. Il reste une des réalisations les plus réussies de l'APF. Pour le grand public, le site représente une pierre angulaire essentielle dans la diffusion des idées francophones au Canada. En mettant en ligne le contenu rédactionnel de ses journaux et de son Service de nouvelles, l'APF contribue à une visibilité des plus pertinentes de son réseau pancanadien. Le développement du potentiel publicitaire du site figure aussi parmi les priorités du bureau national. Le site permet actuellement aux membres de vendre de la publicité sur leurs pages à des clients locaux. Malgré des investissements substantiels, il demeure que le site Internet de l'APF et de ses membres n'est pas encore rentable financièrement.

## 3.0 PARTENARIATS ET SUPPLÉMENTS NATIONAUX

Dans l'intérêt de ses membres, des liens solides et des alliances stratégiques ont été développés tout au long de 2004-2005 par l'APF. Elle est restée particulièrement active en établissant des avenues de collaboration avec de nouveaux partenaires. Là encore, c'est la diversification au niveau des partenariats qui reste le maître mot. De plus, l'APF tente de mettre à profit la présence pancanadienne de son réseau pour le développement de suppléments nationaux.

### 3.1 SUPPLÉMENTS NATIONAUX

#### ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

La dernière édition du supplément national sur l'Éducation postsecondaire (volume 9) a été publiée en janvier 2005. Tirée à raison de 350 000 exemplaires, cette publication d'envergure nationale a rejoint plus d'un demi million de lecteurs (trices) francophones d'un océan à l'autre. Cette année, les ventes du cahier ont été beaucoup plus difficiles qu'anticipées, la transformation du modèle de gestion de la publicité par TPSGC a fait qu'aucun ministère fédéral n'a annoncé dans cette édition. Le montant total des ventes s'élève à 80 000\$. Pour s'assurer de la pertinence du cahier et afin de mieux cerner l'intérêt du lectorat et connaître son opinion sur la qualité rédactionnelle et visuelle, un sondage a été effectué auprès des lecteurs et annonceurs du cahier. La compilation du sondage va être faite à l'été 2005. Enfin, pour fidéliser le lectorat, un concours a été organisé en partenariat avec l'APCM et le RÉCF avec un tirage d'ouvrages et de CDs francophones. Le contenu du cahier peut être consulté sur le site de l'APF à l'adresse [www.journaux.apf.ca/education](http://www.journaux.apf.ca/education).

#### INFO-TÉLÉ

#### Une première tentative de promotion du produit télévisuel francophone diffusé au Canada.

Depuis des années, le bureau national de l'APF a le mandat de ses membres de réaliser de nouveaux suppléments nationaux. Après la tentative d'un cahier tourisme, en 2002, cette année, l'APF a lancé Info-Télé. Publiée en octobre, il s'agissait d'une

publication de deux pages sur la rentrée télévisuelle francophone. Ce supplément a été imprimé dans les pages des journaux membres de l'APF à travers le Canada. Outre les copies imprimées, le contenu rédactionnel et les annonces étaient affichés sur le site Internet dans la section «Espace Télé».

Le contenu rédactionnel était axé sur les thèmes suivants :

- la production télévisuelle francophone et acadienne;
- les émissions s'adressant à des publics francophones en situation minoritaire;
- les nouveautés dans les horaires télévisuels des chaînes francophones;
- les façons d'avoir accès à des produits télévisuels francophones dans les régions hors Québec.

### Expressions francophones

Depuis bientôt quatre ans, cette publication permet de combler le manque de médiatisation des organismes francophones nationaux. Des efforts soutenus sont faits par l'agence de développement de l'APF pour que les organismes nationaux prennent conscience de l'opportunité qui leur est ainsi offerte et qu'ils inscrivent ce produit promotionnel dans leur plan de communication. Depuis son lancement, ce produit a pris une forme « modulaire » selon le montant de publicité vendue, et ce afin d'assurer sa viabilité financière.

Pour 2004-2005, les organismes suivants ont été nos partenaires : l'Association des canadienne d'éducation de langue française, la Fédération des juristes d'expression française de Common Law, la Commission nationale des parents francophones, Société santé en français et la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

## 3.2 PARTENARIATS : PERTINENCE DES PROJETS

### « Mon avenir c'est ici »

Inspiré du cadre stratégique du ministère de la Citoyenneté et Immigration Canada et des changements socio-démographiques et économiques qui se sont opérés au sein des communautés francophones et acadiennes, notamment avec l'arrivée de nouveaux immigrants, l'APF et l'Alliance des radios communautaires (ARC) du Canada se sont associés dans un projet intitulé « Mon avenir c'est ici ».

Une quinzaine de chroniques ont été publiées dans les journaux et autant de capsules radiophoniques ont été diffusées dans le réseau de l'ARC du Canada. Le sondage réalisé par la firme PRA.Inc auprès de lecteurs et d'auditeurs, a enregistré une très belle participation et a révélé la pertinence du projet, notamment au niveau de la sensibilisation des communautés respectives à cette nouvelle réalité.

### «Pratiques exemplaires dans la presse francophone minoritaire»

Les incidences financières qui ont été inhérentes au Moratoire ont révélé une diversité d'approches au niveau de la gestion administrative. Face à cette situation de fait, l'APF a développé le projet « Pratiques exemplaires dans la presse francophone minoritaire » dont l'objectif principal est d'appuyer les journaux pour améliorer leurs opérations. Douze journaux participent au projet qui a été jalonné d'entrevues, de la rédaction d'un guide de pratiques gagnantes, d'une session de co-développement d'une journée. Une deuxième activité de co-développement va avoir lieu lors de l'AGA en juillet 2005.

## PARTENARIATS DIVERS

Plusieurs partenariats de visibilité ont été réalisés au cours de l'année avec en autres, Planète TV, TFO, FRACAS - Année de la Francophonie Internationale. En mars, l'APF a été un des partenaires de l'Association professionnelle de la chanson et de la musique (APCM) à l'occasion du troisième Gala de la chanson et de la musique franco-ontarienne. Des portraits sur les artistes en compétition, des chroniques et des communiqués de presse ainsi que des textes journalistiques ont été mis en ligne sur une espace promotionnel réservé au Gala sur le site Internet de l'APF. En tant que commanditaire du Gala, l'APF a remis au nom des journaux francophones de l'Ontario, le Trille d'Or pour l'événement de l'année qui a été décerné à « l'Écho d'un peuple ».

## 4.0 SERVICES AUX MEMBRES ET PROJETS SPÉCIAUX

Dans ce domaine précis, un axe d'intervention a été privilégié à savoir celui de la formation et du soutien professionnel pour les journaux-membres. Malgré des moyens financiers limités, l'APF parvient à organiser plusieurs formations pour le personnel des journaux membres. Cette année, le partenariat de formation avec les Hebdomadaires du Québec et le projet « Synergie Formation » ont permis à plus de cinquante employés de profiter des formations offertes par l'APF. Il faut, à ce titre, mentionner l'apport financier qui nous est octroyé par le Secrétariat des affaires intergouvernementales canadiennes du Québec (SAIC) et le fonds de projet de Patrimoine canadien.

### Synergie formation

L'année 2004-2005 aura permis à l'APF d'épuiser le budget du projet de formation et d'échanges d'expertise de Patrimoine canadien. En avril 2004, une formation principalement destinée aux journaux des Maritimes, sur la photographie et sur le logiciel Photoshop, a été organisée à Moncton en collaboration avec le journal « Le Moniteur acadien » et Acadie presse. Par contre, les conférences téléphoniques sur des thématiques du domaine journalistique, graphique ou autre sujet relevant de la gestion d'un journal communautaire, ont été abandonnées au cours de l'année. Après un bon départ au printemps 2004, l'intérêt des membres pour ce type d'échanges s'est estompé en septembre dernier. L'APF s'attend à ce que certains membres manifestent un nouvel engouement pour discuter entre eux et partager leur expertise, l'exercice devrait alors reprendre très rapidement.

### Partenariats de formation avec les Hebdomadaires du Québec

Une fois de plus cette année, l'APF a pu présenter de la formation à ses membres, en collaboration avec les Hebdomadaires du Québec. Deux formations ont été offertes aux membres. Un premier rendez-vous, auquel une vingtaine de personnes ont participé, a eu lieu à la fin d'avril, dans le cadre d'une formation sur les techniques d'entrevues. Puis, en novembre 2004, quinze membres du réseau se sont de nouveau donné rendez-vous à Montréal pour une session qui s'est échelonnée sur deux jours. Les membres ont pu échanger sur le travail de planification et de pupitre et sur le rôle principal du journaliste « un médiateur entre des sources et un public donné ». Un bloc de temps a également été consacré au site Web de l'APF. Il y a aussi eu, le 29 mars, un atelier sur le libellé diffamatoire auquel le coordonnateur du Service de nouvelles a participé.

## 4.1 LES SERVICES DE BASE

### Échange d'abonnements

Au cours des années, ce service offert aux membres a su s'implanter à nouveau comme un service essentiel. Les journaux peuvent ainsi bénéficier des autres publications du réseau et les utiliser selon leurs besoins.

### Certification des tirages

Deux firmes de certifications (ABC et ODC) étaient jusqu'ici utilisées, le bureau national a décidé d'uniformiser l'exercice et c'est désormais ODC qui gère la certification de la majorité des journaux membres. L'APF incite ses journaux à profiter de ce service. Il s'agit d'un exercice permettant d'augmenter la crédibilité de la presse écrite francophone au niveau des clients et/ou de tout autre intervenant.

### «Les cahiers du Textuel»

Quatorze journaux-membres bénéficient de l'abonnement de groupe pour le service de cahiers thématiques offert par «Les cahiers du Textuel plus».

### Le Gala des Prix d'excellence

Le Gala 2004 à Ottawa a été une très belle réussite, c'est le journal «L'Express du Pacifique» qui a été nommé journal de l'année. Comme chaque année, cette soirée a permis de reconnaître et de mettre en valeur la crédibilité et le professionnalisme de notre réseau.

## EN CONCLUSION

L'année 2004-2005 restera marquée par de réflexions internes soutenues et des décisions essentielles de réorientation stratégiques. Ceci étant, si comme tout autre entreprise médiatique, l'économie est nécessaire dans notre réseau elle ne doit pour autant faire plier la déontologie. Les journaux francophones en milieu minoritaire restent avant tout des instruments de promotion de la langue française, des vecteurs d'idées et d'identité francophone à travers le pays et ils unissent les communautés francophones et acadienne autour de valeurs qui reflètent cette identité. Pour les années à venir, il importe d'élargir nos champs d'action dans une perspective évolutive et inclusive. Que la crédibilité et la respectabilité de nos entreprises de presse francophones, symboles de qualité de l'information et de rigueur journalistique soient enfin reconnues et que le réseau médiatique de l'APF prenne la place qui lui revient au sein du système médiatique canadien. Enfin, pour ce qui est du mandat et de la mission de l'APF, le bureau national continuera de poursuivre la programmation annuelle et restera vigilant sur le respect de la *Loi des langues officielles*, et ce pour le bénéfice de notre langue, de notre culture et pour l'avenir de nos communautés. L'équipe du Bureau national et le Conseil d'administration vont exploiter de nouvelles pistes d'action pour consolider la structure du réseau et pour en favoriser l'évolution.

# LES JOURNAUX DE L'APF UNE PRÉSENCE INÉBRANLABLE D'UN OCÉAN A UN AUTRE!

En 2004-2005, les incidences du Moratoire sur les journaux francophones en situation minoritaire, ont eu le bénéfice de mettre en lumière la force de notre réseau. Dans un climat pécunier particulièrement précaire, non seulement, les journaux membres de l'APF ont fait montre de courage pour poursuivre leur mission auprès de leurs communautés francophones et acadienne, mais ils ont surtout su relever ces nouveaux défis avec brio et intelligence, en suppléant le manque de ressources financières, par des initiatives à la fois novatrices et durables. Le rapide tour d'horizon présenté ci-après, met essentiellement l'accent sur certains faits saillants et cas de réussite de notre réseau médiatique.

## 1 L'EXCELLENCE À L'HONNEUR LORS DU GALA 2004

### Journal de l'année 2004

Le Prix d'excellence générale

GAGNANT : L'EXPRESS DU PACIFIQUE DE VANCOUVER

- 2 **Le Prix d'excellence pour la meilleure qualité de l'éditorial**  
GAGNANT : La Liberté      1<sup>er</sup> mention : La Voix acadienne      2<sup>e</sup> mention : Le Moniteur acadien
- 3 **Le Prix d'excellence pour la meilleure qualité graphique du journal**  
GAGNANT : L'Express du Pacifique      1<sup>er</sup> mention : Info-Weekend      2<sup>e</sup> mention : Le Franco
- 4 **Le Prix d'excellence pour la meilleure qualité graphique des annonces.**  
GAGNANT : Le Madaswaska      1<sup>er</sup> mention : Le Carillon      2<sup>e</sup> mention : Info-Weekend
- 5 **Le Prix d'excellence pour la meilleure qualité du français**  
GAGNANT : L'Express du Pacifique      1<sup>er</sup> mention : L'Aurore boréale      2<sup>e</sup> mention : Le Madawaska
- 6 **Le Prix pour les meilleurs articles ou série d'articles sur un sujet d'actualité**  
GAGNANT : La Nouvelle      1<sup>er</sup> mention : La Liberté      2<sup>e</sup> mention : Le Reflet
- 7 **Le Prix pour le meilleur reportage (« feature »)**  
GAGNANT : L'Aiglon      1<sup>er</sup> mention : Le Madawaska
- 8 **Le Prix pour la meilleure page (cahier ou section)**  
GAGNANT : L'Express d'Orléans      1<sup>er</sup> mention : Le Franco      2<sup>e</sup> mention : L'Eau vive
- 9 **Le Prix pour la photographie de l'année**  
GAGNANT : Le Voyageur      1<sup>er</sup> mention : La Liberté      2<sup>e</sup> mention : L'Aurore boréale
- 10 **Le Prix pour le meilleur éditorial de l'année**  
GAGNANT : La Liberté      Nominés : Jean-François Bertrand (L'Express d'Orléans)  
Pascal Dubé (La Liberté)  
Raphaël Perdriau (L'Express du Pacifique)
- 11 **Le Prix pour la meilleure annonce fabriquée « Maison »**  
GAGNANT : L'Express du Pacifique      1<sup>er</sup> mention : L'Express d'Orléans      2<sup>e</sup> mention : Le Franco
- 12 **Le Prix pour la meilleure « une » de l'année**  
GAGNANT : L'Express du Pacifique      1<sup>er</sup> mention : Le Voyageur      2<sup>e</sup> mention : L'Aiglon
- 13 **Le Prix pour la meilleure idée promotionnelle**  
GAGNANT : Le Carillon      1<sup>er</sup> mention : La Voix acadienne      2<sup>e</sup> mention : Le Métropolitain  
3<sup>e</sup> mention : L'Express du Pacifique
- 14 **Le Prix pour le meilleur site Internet**  
GAGNANT : Le Franco      1<sup>er</sup> mention : Le Voyageur      2<sup>e</sup> mention : L'Avron
- 15 **Le Prix de l'engagement communautaire**  
GAGNANT : Le Franco      1<sup>er</sup> mention : Le Saint-Jeanois      2<sup>e</sup> mention : La Voix acadienne
- 16 **Le Prix pour le meilleur article ou série d'articles sur la ruralité (nouveau prix)**  
GAGNANTS : Le Régional      1<sup>er</sup> mention : L'Aiglon  
2<sup>e</sup> mention : La Voix acadienne

## L'EST CANADIEN

### LES CÉLÉBRATIONS DU 400<sup>ÈME</sup> DE L'ACADIE

**Le Courrier de la Nouvelle-Écosse (NE)** a été projeté à l'avant-scène avec la tenue du 3<sup>e</sup> Congrès mondial acadien 2004 qui a eu lieu à travers la province, du 1<sup>er</sup> au 15 août 2004. Les employés ont eu la chance inouïe de couvrir cet événement de grande envergure. Ces reportages laisseront une trace écrite indélébile d'un événement d'importance pour les Acadiens et les francophones jamais réalisé sur le sol néo-écossais.

**La Voix acadienne (IPE)** a réalisé un cahier plein de couleur pour commémorer le 400<sup>e</sup> anniversaire de l'Acadie. Ce cahier reflète les événements qui ont été organisés pendant l'année anniversaire et sert de cahier souvenir pour toute les Insulaires.

### IMPLICATION / PROJETS

Pour « **La Voix acadienne** », l'année 2004 a aussi été rehaussée par les assises annuelles de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie qui ont eu lieu à l'île du 3 au 7 juillet. La Voix acadienne s'occupait du secteur des communications pour ce congrès.

Pendant la dernière année, « **Le Moniteur acadien** » (NB) a publié chaque semaine des numéros de 36 pages et plus, ainsi que de nombreux cahiers spéciaux, grâce à une progression constante au niveau des ventes publicitaires. En effet, les entreprises et organismes du sud-est du Nouveau-Brunswick collaborent activement avec leur hebdomadaire qui demeure un outil de communications répondant à leurs besoins.

Dans un territoire où le taux d'assimilation demeure une réalité, « **L'Étoile de Kent** » (NB) joue certainement un rôle prépondérant dans la livraison de l'information en français. Le taux d'analphabétisme est également élevé dans cette région mais de plus en plus de gens retournent aux études dans les Programmes communautaires de récupération scolaire (PCRS). Le chroniqueur en alphabétisation du journal « L'Étoile de Kent », Paul-Émile Cormier, a remporté le prestigieux Prix d'excellence Peter Gzowski en juin 2004.

### DES PISTES DE SOLUTION

Pour « **La Voix acadienne** », l'année au niveau financier a été très dure. Pour combler le manque à gagner dû au Moratoire sur la publicité nationale, le journal a accepté des contrats de traduction dont les revenus se chiffrent à environ 10 000 \$. Si l'année a été dure, le journal a encore un fois réussi à ne pas afficher de déficit.

## DES ANNIVERSAIRES

«Le Gaboteur», le seul journal de langue française à Terre-Neuve-et-Labrador, a fêté son 20<sup>e</sup> anniversaire.  
«Le Goût de vivre» de Lafontaine (Ontario) a célébré sa 33<sup>e</sup> année d'existence.

## L'ONTARIO

### PARTENARIATS / PROJETS JEUNESSE

L'année 2004 pour le journal « **L'Express d'Orléans** » a été marquée, à nouveau, par la publication de *L'Express Étudiant*, ce mensuel inséré dans les pages du journal écrit par, et pour, des étudiants des écoles secondaires et intermédiaires.

Afin de miser sur la jeunesse et la relève, la section des écoles françaises du journal « **Le Goût de vivre** » a permis de publier les écrits d'un grand nombre d'étudiants. La participation des écoles élémentaires et secondaires contribue à renseigner et informer la communauté quant aux activités qui se déroulent au sein de ces institutions scolaires.

« **Le Rempart** » a renouvelé son entente de distribution avec le Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest pour trois ans et le Conseil public du Centre-Sud-Ouest pour une autre année. Le projet de correspondants dans les écoles secondaires de la région a fait découvrir, encore une fois, de beaux talents rédactionnels chez les jeunes. Grâce à cette initiative, « **Le Rempart** » a remis, le 25 juin dernier, pour une deuxième année consécutive, le Prix Paulette Richer, bourse décernée à l'élève qui s'est le plus distingué dans le cadre de ce projet. En 2004, deux étudiantes ont obtenu 3 000 \$ chacune pour leurs études universitaires en français.

Le journal « **Le Voyageur** » a également réalisé de nouveaux projets à l'intérieur de ses pages, dont la création de nouvelles sections pour les organismes communautaires, les retraités et les établissements postsecondaires de la région.

Au journal « **Le Métropolitain** », un nouveau représentant a apporté son expertise en marketing et des ententes ont été signées avec divers partenaires dont celle avec le Conseil scolaire de district du Centre-Sud-Ouest.

### DIVERSITÉ DE CONTENUS / CHANGEMENTS MAJEURS

Au journal « **Le Goût de vivre** », de nombreuses chroniques ont été offertes afin d'informer les abonnés sur des sujets d'actualités telle que l'informatique, la spiritualité, les semaines thématiques, le mur de la renommée du Festival du Loup, les nouveautés cinématographiques et bien sûr les réflexions de Idgère Albert. Au cours de la dernière année une section au sujet du mois des aînés en juin et des PME en octobre a été ajoutée.

Un nouveau visage au journal « **Le Métropolitain** » la UNE s'est fait une beauté en 2004-2005 pour répondre aux attentes du lecteur et de l'adage «une photo vaut mille mots». «**Le Métropolitain**» en fait maintenant la preuve sur sa première page et la nouvelle francophone de la semaine. Puis, deux nouvelles chroniques très

appréciées sont venues amplifier le contenu d'intérêt général avec «Cuisine et vin» de Louise Boyer, et «Fais-toi confiance» de Rose Bergeron. « **Le Métropolitain** » a effectué quelques changements techniques pour offrir un meilleur service à ses lecteurs et les photos à l'intérieur de la publication ont pris une fière allure.

Au journal « **Agricom** » – la seule revue agricole d'expression française canadienne hors-Québec – la dernière année a été beaucoup plus stable que les précédentes sur les plans du personnel et de la technologie. Ainsi le journal a eu l'occasion de faire préparer un nouveau programme de gestion des abonnés et du tri postal sur Access. Enfin, l'Union des cultivateurs franco-ontariens, l'éditeur d'Agricom, fêta son soixante-quinzième anniversaire de fondation, et le journal en a fait état par une riche couverture tout au long de la dernière année.

Au journal « **Le Régional** », les «actualités scientifiques» ont été publiées de façon continue afin de permettre aux lecteurs d'être au fait des nouvelles découvertes.

« **Le Carillon** » ayant passé à distribution gratuite l'année précédente, devait remonter la pente pour tenter de faire ses frais étant donné les coûts supplémentaires engendrés par le nombre de copies additionnelles et les frais de distribution. Le changement semble porter fruit car les annonceurs reconnaissent maintenant le haut taux de lecture du journal bien qu'il soit à distribution gratuite.

## DES ÉQUIPES EN MOUVANCE

Au journal «**Le Rempart**», l'équipe a grandi avec l'embauche d'un jeune journaliste et d'un vendeur.

«**Le Journal de Cornwall**» a éprouvé de la difficulté à recruter pour combler le poste de journaliste laissé vacant pour un congé de maternité. Ayant fait confiance à une nouvelle diplômée, le journal s'est retrouvé sans journaliste après seulement quelques semaines, et ce pour environ trois mois. Finalement, un journaliste qui terminait un contrat en Saskatchewan a été recruté.

«**Le Voyageur**» a également connu un renouveau au sein de son équipe. À l'été 2004, Lisette Legault s'est jointe au Voyageur à titre de responsable de la distribution et de réceptionniste. Une ancienne du Voyageur, Lucie Boudreau, est revenue au bercail à l'automne 2004 pour poursuivre son travail de conseillère en publicité. En 2005, le journal a accueilli deux nouveaux membres dans son équipe, soit Joyce Choquet à titre de conseillère en publicité et William Levasseur en tant que journaliste.

## NOUVEAUX LOCAUX

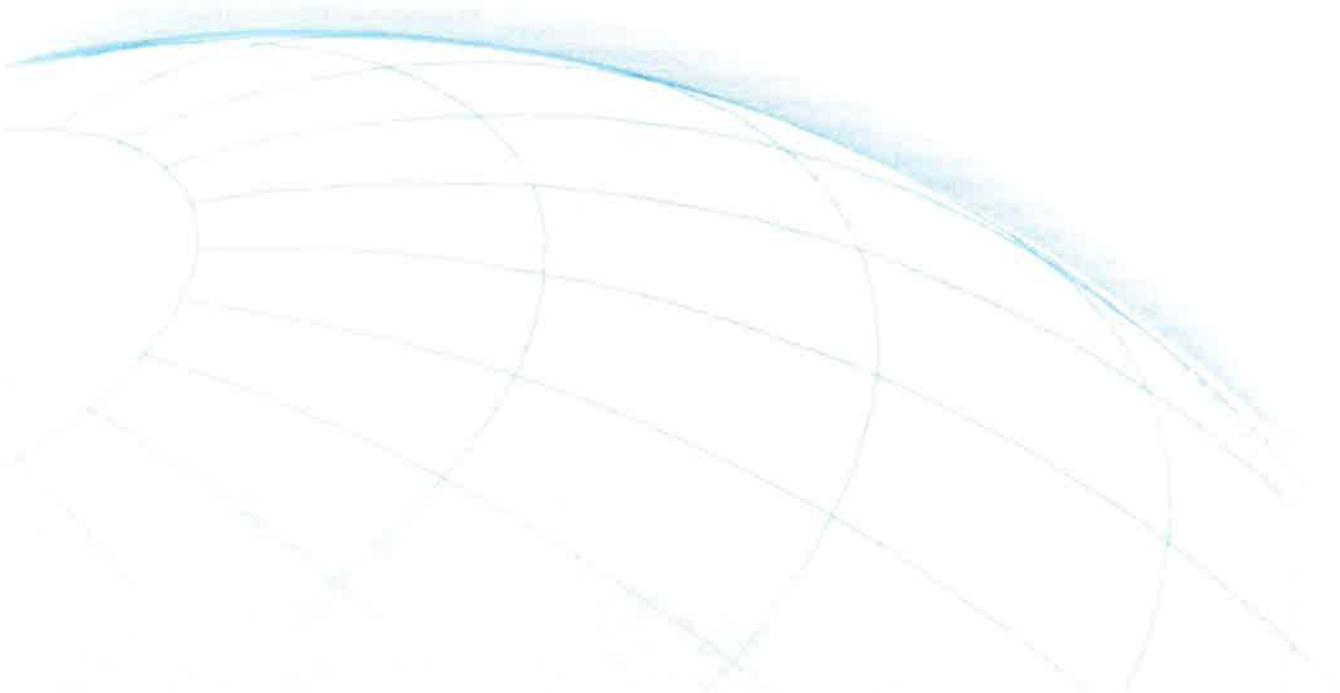
L'année 2004-2005 s'est déroulée sous le signe du renouveau au journal «**Le Voyageur**». Le propriétaire des Éditions Voyageur inc. a passé les derniers mois de cette même année à rechercher de nouveaux locaux. L'édifice du Carrefour francophone, dans lequel était situé «**Le Voyageur**», a été vendu à une compagnie de construction qui transforme présentement le bâtiment en un immeuble à logements pour personnes âgées. Depuis le 27 avril 2005, l'hebdomadaire a pignon sur rue dans le quartier des francophones du Grand Sudbury, au Moulin à fleur.

## UN NOUVEAU JOURNAL

C'est en 2004-2005 que le journal «**L'Action**» de London-Sarnia a implanté son tempo d'hebdomadaire et coulé sa fondation dans la communauté francophone de la région. Après avoir connu des débuts en tant que mensuel, puis bimensuel, le journal est maintenant distribué de façon hebdomadaire et ce, depuis décembre 2004. La réponse positive de la population face à cette nouvelle publication et l'élan des

ententes signées avec le Centre communautaire régional de London, l'ACFO de London-Sarnia et les deux conseils scolaires francophones de la région, permettent à «**L'Action**» d'être le porte-parole de la communauté.

«Un journal qui nous ressemble; un journal qui nous rassemble!», ce slogan résume très bien le sentiment d'appartenance que les gens de ces municipalités ressentent quand ils lisent leur journal. «**L'Action**» a maintenant un journaliste à temps plein à London qui travaille à partir du bureau du journal situé au cœur de la francophonie londonienne, soit au Centre Desloges.



## QUEST CANADIEN

### MISSION ACCOMPLIE AU YUKON!

Un sondage administré par le Bureau des services en français, le printemps dernier, témoigne que le journal remplit son mandat d'information de façon excellente. C'est dans ses pages que les francophones et francophiles apprennent l'existence ou s'informent des services en français offerts par le gouvernement territorial. Ce sondage prouve que «*L'Aurore boréale*» est un outil efficace pour communiquer avec la communauté francophone.

### DÉLOCALISATION ET CHANGEMENTS IMPORTANTS

A «*L'Aquilon*» (T.N-O) le projet d'ouverture d'un bureau du journal au sud du Grand lac des Esclaves a été réalisé. La manière prudente de procéder était de ne pas trop hausser le budget d'opération malgré l'ouverture d'un deuxième bureau. Pour ce faire, il a été décidé de lancer ce bureau tranquillement. Plutôt que d'engager un journaliste à temps plein pour y œuvrer, l'objectif initial du projet, on a décentralisé des opérations de Yellowknife vers Hay River : l'administration et le montage. Le seul journaliste en poste continue à œuvrer à partir de Yellowknife et une personne à temps partiel vient l'épauler pour la distribution du journal. L'impact de ce projet est immense sur la perception du journal. «*L'Aquilon*» n'est plus cette bête anonyme de la capitale, coupée des préoccupations des petites communautés. «*L'Aquilon*» fait maintenant partie du voisinage. Enfin, après une année financière désastreuse, le journal a su rebondir avec éclat. Dès les premiers mois de l'exercice financier, un regain dans le niveau de revenus générés par la publicité locale s'est signalé. Cet accroissement des revenus, alliés à la poursuite des mesures de restrictions budgétaires, permettait de combler

immédiatement le déficit de l'année précédente et même de se dégager un léger coussin.

À «*L'Express du Pacifique*», l'année 2004-2005 aura été une année-charnière dans la jeune histoire du journal. En effet, l'année a été marquée par le déménagement dans des nouveaux bureaux, beaucoup plus spacieux, le design d'une nouvelle maquette plus dynamique, l'embauche de responsables pour les postes-clé de l'abonnement et du marketing et la révision de la politique éditoriale du journal, qui offre maintenant un contenu unique.

L'exercice 2005-2006 promet tout autant de changements avec le passage du journal du statut de bi-mensuel à celui d'hebdomadaire, la mise en place d'un nouveau système de distribution du journal et l'amélioration de son site Web.

### DOSSIERS PRIORITAIRES/ PROJETS PERTINENTS

Pour «*L'Aurore boréale*», c'est la publicité territoriale qui reste le dossier prioritaire. Le journal poursuit son travail de sensibilisation auprès du gouvernement territorial afin qu'il s'adresse aux francophones dans leur langue, dans leur journal comme la *Loi sur les langues* du Yukon l'exige. Pour ce faire, le journal travaille conjointement avec la direction du Bureau des services en français, la direction de l'AFY et la direction des communications de l'APF afin d'assurer qu'il y ait moins de glissements dans la publicité territoriale. Enfin, le journal a coordonné et produit l'Encart des services en français, un cahier bilingue publié dans le *Yukon News et L'Aurore boréale* le vendredi 27 mai. L'encart a été publié à 13 000 exemplaires. Le journal a également produit au cours de la dernière année des journaux volumineux. Ainsi, le 4 mars, le journal comptait 36 pages, le plus gros numéro publié à ce jour. Cet accroissement est dû à une augmentation de la publicité, provenant principalement

des groupes et associations. Mais plus important encore que l'aspect mercantile, c'est une confiance de la communauté, confiance qui est grandement appréciée.

A «*La Liberté*» au Manitoba, l'année 2004-2005 s'est placée sous le signe du partenariat et des jeunes. «*La Liberté*» est en effet partenaire, avec la radio communautaire Envol 91,1 FM et le Cercle de presse francophone du Manitoba, d'un projet qui vise à former une relève locale en communication, et particulièrement en journalisme radio et presse écrite. Ce projet, soumis à plusieurs organisations pour obtenir leur appui, a soulevé un enthousiasme unanime, auprès du Conseil jeunesse provincial, de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ou encore du Collège universitaire de Saint-Boniface. Avec la DSFM, ce projet nommé **Action Média**, coordonnera la livraison d'un cours de journalisme destiné aux jeunes de secondaire 1 à 4. Au CUSB, Action Média appuiera les étudiants dans leurs efforts de produire un journal de qualité et de faire des émissions de radio. Action Média travaille en outre avec les Jeux de la francophonie qui ont lieu en juillet à Winnipeg, afin que les jeunes participants de toutes les provinces et territoires qui auront pour tâche de couvrir les jeux, puissent avoir un minimum de formation préalable. Un appui inconditionnel et enthousiaste a été apporté au projet par les journaux de l'APF et les radios de l'ARC du Canada.

Par ailleurs, «*La Liberté*» a publié pendant l'année plusieurs numéros spéciaux et a participé avec une délégation francophone, à une mission économique en Alsace, en France. Le numéro spécial sur cette mission a été publié en avril 2005.

## LE RÉSEAU JOURNALISTIQUE DE L'APF

### ONTARIO

Clarence Creek	Agricom
Cornwall	Le Journal de Cornwall
Embrun	Le Reflet de Prescott-Russell
Embrun	La Nouvelle
Hawkesbury	Le Carillon
Hearst	Le Nord
Lafontaine	Le Goût de vivre
Orléans	L'Express d'Orléans
Toronto métropolitain	Le Métropolitain
Hamilton, Welland, Niagara	Le Régional
Sudbury	Le Voyageur
Timmins	Les Nouvelles
Windsor	Le Rempart

### OUEST / TERRITOIRES

Colombie-Britannique	L'Express du Pacifique
Manitoba	La Liberté
T.N.O.	L'Aiglon
Yukon	L'Aurore boréale

### ATLANTIQUE

Terre-Neuve-et-Labrador	Le Gaboteur
Nouvelle-Écosse	Le Courrier de la Nouvelle-Écosse
Ile-du-Prince-Édouard	La Voix acadienne

### NOUVEAU-BRUNSWICK

Edmundston	Le Madawaska
Edmundston	Info-Weekend
Shediac	Le Moniteur acadien

### MEMBRES EN PROBATION

L'Action (ON)	L'Étoile de Kent (NB)
---------------	-----------------------

# La Fondation Donatien-Frémont

## Rapport d'activités

Du 1<sup>er</sup> avril 2004 au 31 mars 2005

Au printemps 2004, l'APF a recruté un étudiant, Jason Ricardo Bossé qui a travaillé sur la Fondation Donatien-Frémont pendant toute la saison estivale. Son mandat consistait essentiellement à faire la promotion de la Fondation auprès des boursiers potentiels et de préparer les dossiers des étudiants pour l'analyse par le comité de sélection.

Au niveau de la promotion, de concert avec la direction des communications de l'APF, le dépliant de la Fondation a été «relooké» et une affiche a été conceptualisée. Ces deux documents ont été largement distribués auprès des conseils scolaires francophones, des associations jeunesse, des associations éducatives, des collèges et universités francophones et autres intervenants du secteur étudiant. Les journaux membres de la Fondation ont publié à plusieurs reprises l'annonce faisant la sollicitation de demandes de bourse ainsi que l'annonce des récipiendaires de bourses. Un message d'intérêt public a été fourni aux postes régionaux de Radio-Canada (radio et télévision) dont plusieurs en ont fait la diffusion. De plus, l'ARC du Canada a réalisé un « spot » radio pour diffusion volontaire par ses membres. Une mise à jour de l'inscription de la Fondation dans une série de répertoires universitaire sur les bourses offertes à leurs étudiants a également été effectuée.

Lors de l'Assemblée générale annuelle 2004, le comité d'évaluation des bourses a été mis sur pied. Il était composé de Madeleine Joannis, Cécile Girard et Sylviane Lanthier. Un total de 11 000 \$ a été attribué, soit 11 bourses de 1 000 \$. La Fondation Donatien-Frémont a remis quatre bourses alors que sept bourses ont été octroyées à partir de la Fondation de la Cité collégiale.

De son côté, la direction générale, à la demande du Conseil d'administration, a rédigé une stratégie de financement

quinquennale pour assurer la croissance du capital de la Fondation Donatien-Frémont dont l'objectif est d'augmenter le capital de 300 000\$ au cours des cinq prochaines années. Ce plan d'action fut présenté à l'AGA de juin 2004 et a été adopté par les membres.

Dans le cadre de la réalisation de cette stratégie, les membres contribuent au capital de la FDF, en versant un montant de 100 \$ de leur cotisation annuelle au profit de la fondation. De plus, lors du Gala des Prix d'excellence 2004, la somme de 8 000 \$ a été recueillie grâce à la vente de billets et à de généreuses contributions de plusieurs commanditaires. Par ailleurs, la direction des communications a réalisé un nouveau dépliant pour la levée de fonds qui a été envoyé à plus de 500 personnes. En parallèle, une première campagne de levée de fonds s'organise pour le mois de mai 2005 avec un communiqué de presse, des annonces pour publication dans le réseau des journaux de l'APF et un message de 2 minutes sur la levée de fonds offert par l'ARC du Canada pour diffusion sur les ondes de ses radios-membres. Jusqu'ici, les résultats de cette campagne sont loin d'être concluants. Il semble qu'à long terme, le développement de partenariats avec des sociétés et des fondations devrait s'avérer plus porteur. Enfin, l'agent de développement a suivi une formation en sollicitation de commandites à l'Université de Concordia, à l'Institut de développement communautaire.

Chaque année, les récipiendaires peuvent recevoir un supplément de 50% du montant de leur bourse, si au terme de leur année universitaire, ils effectuent un stage en milieu de travail approuvé par la FDF. Le stage, d'une durée de huit semaines à plein temps, doit se dérouler auprès d'un des journaux membres. Pour la deuxième année, la récipiendaire Sheila Lagacé a effectué en 2004 un stage auprès du journal « Le Madawaska » d'Edmundston au Nouveau-Brunswick.

## LES BOURSIERS 2004-2005

### FONDATION FDF

Fontaine, Francine  
Robichaud, Jesse  
Racine, Vanessa  
Fontaine, Jacques

Winnipeg, MB  
Saint Charles, NB  
St. Isidore, ON  
Steinbach, MB

Université du Québec à Montréal  
Université de Moncton  
Université du Québec à Montréal  
Université d'Ottawa

### CITÉ

Bergeron, Caroline Diane  
Blouin, Jonathan  
Borduas, Mélissa  
Forgues, Nathalie  
Richard, Éva  
Roy, Amélie  
Belcourt, Réjean

Cornwall, ON  
Limoges, ON  
L'Orignal, ON  
St. - Albert, ON  
Chapleau, ON  
Orléans, ON  
Penetanguihene, ON

Université d'Ottawa  
Université d'Ottawa  
Université d'Ottawa  
La Cité collégiale  
Université d'Ottawa  
Université d'Ottawa  
Université d'Ottawa

## PARTENARIATS ET CONCERTATION

Bien que le secteur des communications joue un rôle de premier ordre dans le développement des communautés de langue officielle minoritaire, les échanges et les consultations entre les différents intervenants médiatiques étaient, au cours des dernières années, trop sporadiques. Dans ce domaine, il est à noter que l'année 2004-2005 a enregistré des avancées intéressantes qui devraient permettre, à plus ou moins long terme, à l'APF et à ses partenaires de prendre la place qui leur revient au sein du système médiatique canadien.

## GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MÉDIAS MINORITAIRES

En 2005, sous l'égide de la FCFA, l'APF, l'ARC du Canada et TFO ont décidé de créer un groupe de travail sur les médias minoritaires dans le but de faire valoir les intérêts du secteur auprès des gouvernements et divers intervenants, et de contribuer à améliorer la vitalité du secteur des communications au sein des communautés francophones et acadienne du Canada. Le premier enjeu d'importance restant celui de la reconnaissance de la valeur et de la contribution des médias francophones en situation minoritaire.

## CONCERTATION ACCRUE AVEC L'INDUSTRIE DE LA PRESSE ÉCRITE CANADIENNE

Depuis plusieurs années, des échanges et des rencontres ponctuelles ont lieu avec l'Association des Hebdomas du Québec, ce n'est que lors de la dernière année que des liens plus étroits ont été clairement établis avec le Quebec Community Newspapers Association (QCCNA) et le CCNA. Enfin, en avril dernier, l'APF a été invitée par le CCNA et l'Association des Hebdomas du Québec à participer à une session de réflexion stratégique sur les enjeux et l'avenir de la presse écrite. Si, l'établissement d'un dialogue entre nos différentes entités est un phénomène nouveau, il s'avère définitivement nécessaire dans l'optique de notre positionnement au sein de l'industrie de presse canadienne.

## VERS DES POLITIQUES DE COMMUNICATION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

En 2004-2005, cette initiative commune avec l'ARC du Canada - dont l'idée centrale est d'inciter l'adoption d'une loi ou d'une politique provinciale et territoriale de communication en français là où elle n'existe pas et /ou d'obtenir une révision des lois et politiques déjà existantes, a continué d'enregistrer des cas de réussites. Pour n'en citer que quelques uns : l'adoption de la Loi sur les services en langue française de Nouvelle-Écosse, la rédaction de nouvelles directives de communication au bénéfice de nos médias dans plusieurs provinces et la future création de postes de directions de communication pour les services en français par plusieurs gouvernements. Dans chacune des provinces et des territoires, l'APF a mis en place des comités de travail composés des porte-paroles des organismes francophones, des représentants des journaux et des radios. Ces structures se doivent désormais d'être à la fois efficaces et durables pour favoriser l'émergence d'actions tangibles auprès de leurs gouvernements respectifs.

En 2004-2005, l'APF a continué d'offrir une gamme élargie de services, y compris le Service de nouvelles, le site Internet, la certification des tirages des membres, les prix d'Excellence et des occasions de formation régulières pour le personnel des journaux. Ces services font partie d'un programme intensif de soutien pour l'exploitation du journal communautaire.

### PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Malgré des moyens financiers limités, chaque année l'APF parvient à organiser plusieurs formations pour le personnel des journaux membres. Cette année, le partenariat de formation avec les Hebdos du Québec et le projet « Synergie Formation » ont permis à plus de cinquante employés de profiter des formations offertes par l'APF. Il faut, à ce titre, mentionner l'apport financier qui nous est octroyé par le Secrétariat des affaires intergouvernementales du Québec (SAIC) et le fonds de projet de Patrimoine canadien.

### PERTINENCE DES PROJETS

#### « Mon avenir c'est ici »

Inspiré du cadre stratégique du ministère de la Citoyenneté et Immigration Canada et des changements socio-démographiques et économiques qui se sont opérés au sein des communautés francophones et acadiennes avec l'arrivée de nouveaux immigrants, l'APF a lancé son projet « Mon avenir c'est ici » en partenariat avec l'ARC du Canada. Des chroniques ont été publiées dans les journaux et des capsules radiophoniques ont été diffusées dans le réseau de l'ARC du Canada qui devaient sensibiliser la population au sein de nos communautés francophones et acadiennes à ces nouvelles réalités.

#### « Pratiques exemplaires dans la presse francophone minoritaire »

Les incidences financières qui ont été inhérentes au Moratoire sur les publicités ont révélé une diversité d'approches au niveau de la gestion administrative. Face à cette situation de fait, l'APF a développé le projet « Pratiques exemplaires dans la presse francophone minoritaire » dont l'objectif principal est d'appuyer les journaux pour améliorer leurs opérations.

### MERCI A NOS PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES

L'Association de la presse francophone, la Fondation Donatien-Frémont et les journaux membres tiennent à remercier les commanditaires du Gala des prix d'excellence ci-dessous mentionnés.

**Transcontinental**



**Manitoba**

Secrétariat des services en langue française de la Province du Manitoba



FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES DU CANADA

Conseil supérieur de la langue française

Québec

Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes

Québec

- Arc du Canada
- La Cité collégiale
- Hebdos Sélect
- Marcil Lavallée
- Planète
- Postes Canada
- Repco-média
- QCNA
- TFO

Tous nos remerciement aux institutions et ministères cités ci-après qui permettent à l'APF de poursuivre son mandat et de concrétiser ses objectifs

- Ministère du Patrimoine canadien/PALO
- Ministère de la Citoyenneté et Immigration du Canada
- Secrétariat national à l'Alphabétisation
- Jeunesse Canada au travail
- Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du Québec



**Fondation Donatien-FRÉMONT**

267, rue Dalhousie, Ottawa (Ontario) K1N 7E3  
Tél. 613.241.1017 • Téléc.. 613.241.6313 • journaux.apf.ca

Conception graphique : Groupe RG Design avec la collaboration de Annick Schulz, directrice des communications à l'APF